

sceaux. Vous savez peut-être qu'il a remercié Moncrif qui était le secrétaire des commandements, qui est bien heureux d'avoir obtenu par sa protection une place à l'académie française; car, comme il n'aura plus rien à faire, il sera assidu à sa séance et les jetons de présence le dédommageront des appointements. On dit plusieurs raisons de sa disgrâce, mais la vraie est que madame la duchesse, la mère, lui ayant demandé un état des dettes les plus pressées du comte, il le fit avec son maître et cet état ne montant qu'à 50,000 livres, Son Altesse lui dit qu'il fallait le recomposer et le monter jusqu'à 80, et que les 10,000 écus de surplus seraient pour faire un présent à Camargo. Mais Moncrif, abusant de la confiance de son maître, fit part du compte à madame la duchesse qui l'a sacrifié, car le pauvre Moncrif a été instantanément expulsé sans espérance de retour. Sa place qui devient un objet plus considérable par les idées que la cour a sur ce prince, est brigüée et sollicitée par tous les beaux esprits de Paris, mais on ne sait encore qui l'obtiendra. Le bruit court que les Anglais se sont déclarés contre nous et que M. de Montmorency commandera un corps en Flandre, mais cela demande confirmation. On parle du mariage de la fille du maréchal avec M. de Lauzun, fils du duc de Gontaut ; celui de M. des Forts avec mademoiselle d'Aligre, la cadette, est sûr (1). On parle aussi de M. de Fargis, surnommé l'Escarpin, qui, à la veille, de la guerre était capitaine de gendarmerie, pour remplacer M. de Plélo dans l'ambassade auprès du roi de Danemarck. On nous promet deux nouveaux maréchaux de France,

---

(1) Marie-Catherine, fille du président d'Alègre et de Madeleine de Boivin, mariée le 21 février 1735 à Robert le Pelletier de Saint-Fargeau, maître des requêtes, fils de M. des Forts, contrôleur général.